



Le Groupe vaudois des entreprises de maçonnerie et de Génie civil renforce son engagement pour la pérennité du système de retraite anticipée

Le Groupe vaudois des entreprises de maçonnerie et de Génie civil annonce une augmentation des cotisations employeurs et employés, visant à garantir la pérennité du système de retraite anticipée dans le canton de Vaud.

Cette décision reflète un engagement social fort face aux défis liés à l'évolution démographique et au départ massif des générations de baby-boomers à la retraite anticipée dans les années à venir.

Un effort conjoint et durable :

Les entrepreneurs vaudois réaffirment leur attachement à la retraite anticipée spécifique au canton en acceptant une hausse progressive des cotisations patronales de 1,40 % répartie sur quatre ans.

Parallèlement, les travailleurs contribueront également à cet effort, avec une augmentation de leurs cotisations de 0,50 % sur la même période.

- **Cotisations patronales :** hausse annuelle de 0,35 % pour les années 2025, 2026, 2027 et 2028.
- **Cotisations des employés :** augmentation de 0,20 % en 2025, 0,20 % en 2026 et 0,10 % en 2027.

Une compétitivité préservée :

Le Groupe vaudois des entreprises de maçonnerie et de Génie civil a pris soin de limiter l'effort supplémentaire des entreprises, en maintenant les hausses en deçà de l'augmentation de 0,50 % fixé par la FAR.

Cette mesure vise à préserver la compétitivité des entreprises vaudoises, notamment dans un contexte où le Conseil d'État prévoit de proposer au Grand Conseil une hausse des charges sociales patronales pour financer les prestations complémentaires pour familles dès 2025.

Un engagement équilibré :

Nous avons la responsabilité de protéger les acquis sociaux de nos collaborateurs tout en veillant à la compétitivité de nos entreprises membres. Cette décision représente un équilibre entre ces deux impératifs.

En prenant des mesures durables pour soutenir le système de retraite anticipée, le Groupe vaudois des entreprises de maçonnerie et de Génie civil montre une fois de plus son engagement social et sa vision à long terme en faveur du tissu économique et social de notre canton.

Tolochenaz, le 28 novembre 2024

Jean-Luc Jaquier

Président
Groupe vaudois des entreprises
de maçonnerie et de Génie civil

Nils Rentsch

Vice - Président
Groupe vaudois des entreprises
de maçonnerie et de Génie civil